

Dominée par ses deux châteaux emblématiques, Valère et Tourbillon, la ville se distingue par son dynamisme, sa convivialité, son climat ensoleillé et son riche patrimoine historique et archéologique. Autant d'atouts qui font d'elle une destination de qualité.

Les centres pédagogiques spécialisés (CPS), dépendent de l'Office de l'enseignement spécialisé (OES). Ils sont gérés par un(e) coordinateur(trice) qui se charge de mener à bien les différentes missions qui leur sont attribuées.

Le CPS de Sion a pour objectif de répondre aux besoins des enfants au bénéfice de mesures renforcées en favorisant le processus d'intégration. Ces élèves sont intégrés dans les classes ordinaires des centres scolaires et sont, pour certains, suivis par des enseignant(e)s spécialisé(e)s. Afin de soutenir l'intégration, les CPS engagent des aides à la vie scolaire (AVS) pour venir compléter l'équipe professionnelle. Des AVS sont également recherchées pour accompagner des élèves en situation de handicap dans les classes d'adaptation primaire et CO.

En vue de la prochaine rentrée scolaire, la Ville de Sion met au concours les postes suivants :

## aides à la vie scolaire H/F taux d'activité : en fonction des besoins

auprès du service de l'éducation et de la culture.

### Missions principales

- accompagner des enfants avec handicap afin de faciliter l'intégration scolaire ;
- soutenir le titulaire dans le contexte de la classe, au niveau des domaines sécuritaires, d'autonomie et des soins ;
- aider les enfants dans les gestes de la vie quotidienne (hygiène, habillement, alimentation...);
- aider à la scolarisation (réalisation de travaux pédagogiques...);
- surveiller les enfants pour assurer leur sécurité ;
- accompagner les élèves dans les déplacements, lors des sorties ou des cours particuliers.

### Profil recherché

- sensibilité vis-à-vis du handicap ;
- flexibilité et disponibilité ;
- sens de l'organisation et des priorités ;
- aptitude dans les relations humaines ;
- expérience dans le domaine de l'aide et de l'accompagnement ;
- devoir de discrétion.

### Entrée en fonctions : août 2024

Les renseignements relatifs aux postes peuvent être obtenus auprès de Mme Anne-Claire Frank, co-responsable du CPS de Sion, tél : 027 205 64 15.

Les offres avec curriculum vitae et lettre de motivation doivent être adressées avec la mention sur l'enveloppe « Aide à la vie scolaire » à : Centre pédagogique spécialisé, Route du Manège 41, 1950 Sion, **jusqu'au 3 mai 2024**.

Toute offre remise hors délai sera écartée, la date du timbre postal faisant foi.

Sion, le 11 avril 2024